



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or**

**Séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2025 à vingt heures**

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Madame Cyrielle VILLANI

Convocation envoyée le 6 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29      Nombre de votants : 29

Nombre de présents : 23      Nombre de procurations : 6

Pour : 29      Contre :      Abstention :

Membres présents

Mme Céline TONOT	M. Luc LE LORC'H	M. Jonas MOUNDANGA
M. Jean-Marc RETY	Mme Monique ISSAD	Mme Leïla BELKAID
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	M. Christophe SAGE	Mme Hélène MARTEEL
M. Jean-Marc GONÇALVES	Mme Patricia QUELIN	Mme Anne MILLOT
M. Christian BOUCASSOT	Mme Fabienne VION	Mme Cyrielle VILLANI
M. Pierre BERTRAND	M. Gaëtan GUERMONPREZ	M. Fernando NOVO
Mme Béatrice SIMON	M. Jean-Louis MERZAUX	Mme Valérie GRANDET
M. Christian CHEVREUX	Mme Myriam HENNEQUIN	

Membres absents

Mme Florence BIZOT (pouvoir à Mme Béatrice SIMON)	M. Franck LOUIS (pouvoir à Mme Fabienne VION)
M. Jean-Luc JONCOUR (pouvoir à M. Christian BOUCASSOT)	M. Samir ASGASSOU (pouvoir à M. Jonas MOUNDANGA)
M. José ALMEIDA (pouvoir à Mme Céline TONOT)	Mme Élise GOURMELEN (pouvoir à Mme Anne MILLOT)

**N° 2025-089: Demandes d'aides et subventions pour les 14<sup>èmes</sup> Rencontres de la BD**

Madame la Maire, rappelle que la Ville de Longvic organise les 3, 4 et 5 avril 2026, la biennale des 14<sup>èmes</sup> Rencontres de la B.D avec pour parrain, le dessinateur GYOM, lauréat du prix du public de la 13<sup>ème</sup> édition en 2024, sur le thème : « En avant toutes ! » à l'Espace Jean-Bouhey et à la Médiathèque Michel-Etiévant.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame la Maire à solliciter à leur plus haut niveau les subventions suivantes ou de nouvelles subventions au titre de l'organisation et du fonctionnement des 14<sup>èmes</sup> Rencontres de la BD :

- la DRAC de Bourgogne : 6 000 €
- le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté : 4 000 €
- le Conseil Départemental de la Côte d'Or pour un montant 1 000 €

Le montant prévisionnel des dépenses liées à cette manifestation s'élève à 35 000 €.

Il est également demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame la Maire à engager toutes demandes en faveur d'un soutien sous forme de mécénat, sponsoring ou autre subvention institutionnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

SOLLICITE les aides financières suivantes :

- la DRAC de Bourgogne : 6 000 €
- le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté : 4 000 €
- le Conseil Départemental de la Côte d'Or pour un montant 1 000 €

AUTORISE Madame la Maire à engager toutes demandes en faveur d'un soutien sous forme de mécénat, sponsoring ou autre subvention institutionnelle,

CHARGE Madame la Maire de tout acte en ce sens.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS